EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **17 février 2017 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **dix sept février deux mille dix sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 10 février 2017, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Simon POURRET à Grégory BERNARD, Cyril CINEUX à Jean-Christophe CERVANTES, Marion CANALES à Isabelle LAVEST, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Pierre LAVIGNE, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Alain LAFFONT à Alparslan COSKUN, Marianne MAXIMI à Florent NARANJO, Odile VIGNAL à Dominique ROGUE-SALLARD**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Secrétaire :	**Guillaume VIMONT**

Mesdames Fabienne MONTEL et Géraldine BASTIEN arrivent pendant la présentation de la question n°3 (fin des pouvoirs donnés à Madame Christiane JALICON et Monsieur Jean-Pierre BRENAS).

Rapport N° 39

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES À DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Un crédit global de 22 2000 euros est prévu au budget 2017 pour soutenir les associations étudiantes clermontoises.

De ce fait, il vous proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes :

WEF TEAM 2017 : 500 euros

L'Association Nationale des Étudiants en Médecine de France a choisi la Ville de Clermont-Ferrand pour l'organisation de son week-end annuel 2017 de formation des adhérents des associations membres et de leurs administrateurs. Il se déroulera sur 4 jours du 23 au 26 mars 2017. Cette confiance renouvelée auprès des étudiants de la faculté de médecine de Clermont-Ferrand, après le week-end tutorat en 2016 qui avait réuni près de 400 participants, est à nouveau l'opportunité de construire l'attractivité de la Ville, de profiter de son dynamisme et de mettre en avant la qualité de son accueil.

Ce rendez-vous annuel permettra à 350 congressistes venus de toute la France de suivre des formations de bases sur l'engagement associatif, de débattre sur des thèmes d'actualités et de construire en commission les messages que portera l'association auprès des ministères. Divers événementiels permettront les échanges entre participants.

Cette action est organisée dans les locaux de la faculté de médecine et de pharmacie de Clermont-Ferrand par l'association temporaire « Wef Team 2017 » constituée d'étudiants engagés dans la vie associative. Ses sollicitations concernent un soutien financier de 1 500 euros ainsi que la fourniture de goodies et la mise à disposition d'un minibus.

Des partenaires publics et privés ont été sollicités pour participer financièrement à cette manifestation (notamment Conseil Régional 1 500 euros, Conseil Départemental 1 000 euros, FSDIE 14 000 euros, Banque 1 000 euros…). Il est proposé d'accorder une subvention exceptionnelle de 500 euros et de compléter cette aide financière en fournissant des objets de communication (pochettes et stylos) pour agrémenter le « welcome pack » des congressistes et afficher le soutien de la Ville à la manifestation.

SO'URBA : 700 euros

So'Urba est une association qui regroupe les étudiants de master Stratégie d'aménagement des villes petites et moyennes et de leurs territoires (STRATAM) fondée en 2003. Son but est la création d'un réseau d'acteurs du développement territorial, l'organisation de conférences et de débats sur des thèmes de développement local et d'actualité et l'organisation des voyages d'études pédagogiques.

Leur projet est l'organisation d'un voyage d'étude à Braga, ville jumelle de Clermont-Ferrand au Portugal. Il consiste à suivre sur place des cours universitaires mais également rencontrer des acteurs locaux de l'aménagement et de l'urbanisme pour échanger avec eux autour de la notion de projet afin de mettre en perspective, à l'échelle européenne, leurs acquis universitaires.

Le projet prévoit en lien avec le CROUS Clermont Auvergne une restitution sous forme d'une conférence où seraient présentés un court-métrage et une exposition photo afin de mettre en regard les stratégies d'aménagement des villes de Clermont-Ferrand et de Braga.

La demande de l'association porte sur une aide financière de 500 euros. Au vu de l'intérêt de ce projet, et des suites possibles de valorisation lors de la conférence internationale du réseau des villes Michelin, il est proposé de répondre favorablement en octroyant une subvention supérieure à leur demande soit 700 euros.

OLYMPIADES CHIMIE AUVERGNE : 250 euros

Les Olympiades de la Chimie en Auvergne sont une action qui réunit enseignement supérieur, enseignement secondaire et l'union des Entreprises Chimiques au service des plus jeunes.

Cette opération est pilotée collectivement par SIGMA Clermont, l'UIC Auvergne et l'Union des Professeurs de Physique et Chimie de l'académie. Elle est porteuse de l'image d'une région/d'une académie capable de se mobiliser sur un même projet et permet à ses lauréats de défendre les couleurs de l'Auvergne au concours national.

Le collectif d'organisation désire, comme les années précédentes, décerner un prix soutenu par la ville de Clermont-Ferrand à hauteur de 250 euros. Ce prix dédié à un(e) candidat(e) méritant(e) vient en complément d'autres prix financés en grande partie par des entreprises de la région.

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 28 Février 2017

Le Maire,

Pour le Maire et par délégation,

L'Adjoint à l'Enseignement supérieur, la Recherche, la Vie étudiante et aux Relations internationales,

Jérôme AUSLENDER